



FORMATION PSE 1

Premiers Secours en Equipe 1

Public concerné

Tout public à partir 16 ans (pour un mineur, muni d'une autorisation parentale)
Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 40 heures (5 jours)
Participants : 6 à 12 stagiaires
Certificat : Certificat de compétences PSE1
Actualisation : Tous les ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : Formateurs Premiers Secours (PAE PS) à jour de leur formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Le participant est évalué sur trois niveaux. Evaluation de la technicité, évaluation des savoirs de mise en œuvre des procédures et évaluation des savoirs.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet www.ess37.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 livret PSE1

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Déroulé pédagogique

L'apprenant doit être capable de :



1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4.1. victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - 4.2. victime d'un saignement abondant ;
 - 4.3. ayant perdu connaissance ;
 - 4.4. en arrêt cardiaque ;
 - 4.5. victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - 4.6. présentant un malaise ;
 - 4.7. présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Renseignements

Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire

28, boulevard Richard Wagner - 37000 TOURS

☎ 02 34 37 43 33 - ☎ 06 71 26 08 37 - 🌐 www.ess37.fr

Agrément FNSPF : PSE1-1507P14

SIRET : 412 657 785 00017 - Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro 24 37 02532 37

